

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis « S.N.M.V.T » – MONOPRIX**

Siège social : 1, rue Larbi Zarrouk BP 740 - 2014 Mégrine

Le Conseil d'Administration de la Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis (S.N.M.V.T) – MONOPRIX - réuni le mardi 03 mai 2016, a arrêté les États Financiers individuels et consolidés relatifs à l'exercice 2015.

Il en ressort qu'au terme de l'exercice 2015, le résultat individuel s'est élevé à 4 735 251 DT contre 10 106 756 DT en 2014 et le résultat consolidé global s'est établi à 3 992 672 DT contre 2 430 517 DT en 2014.

Le conseil d'administration précise que:

- La baisse de résultat au niveau individuel trouve son origine dans le fait que le résultat 2014 comportait des remontées importantes de résultats cumulés des filiales.
- Le résultat d'exploitation avant amortissements et provisions (EBITDA) de l'exercice 2015 a enregistré une évolution de 11,5% par rapport à celui de 2014.

Le conseil d'administration a décidé de convoquer une Assemblée Générale Ordinaire le vendredi 10 juin 2016 à 10h et de lui proposer la distribution d'un dividende de quatre cent millimes (0,400DT) par action.

---

\* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.